

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 600 DU 1<sup>e</sup> JUILLET 2012

1801/2012 : 211<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

**BON WEEK END**

## LA CITATION DE LA SEMAINE

« CEUX QUI NE BOUGENT PAS NE SENTENT PAS LEURS CHAINES »

ROSA LUXEMBOURG

« RÉPÉTEZ UN MENSONGE ASSEZ FORT ET ASSEZ LONGTEMPS ET LES GENS LE CROIERONT »

ADOLF HITLER

SELON  
LA CONVENTION  
POUR UNE GUADELOUPE  
NOUVELLE  
IL EST SCANDALEUX  
QUE LE PRIX DE L' ESSENCE  
NE DIMINUE PAS

L' ACCORD  
EUROPÉEN  
DE BRUXELLES  
LAISSE LES  
GUADELOUPÉENS  
SCEPTIQUES

## À LA UNE

### LES DIRIGEANTS DE L'UE SIGNENT À BRUXELLES UN ACCORD

Les dirigeants de la zone euro ont conclu un accord, dans la nuit de jeudi 28 à vendredi 29 juin, pour tenter d'aider l'Italie et l'Espagne à calmer les marchés, et injecter 120 milliards d'euros pour relancer l'économie européenne. Ces mesures de stabilisation financière se heurtaient jusqu'ici à l'opposition de plusieurs pays, en particulier l'Allemagne. A l'issue d'un sommet de la zone euro qui s'est achevé au petit matin vendredi, le président de l'UE Herman Van Rompuy a annoncé la mise en place d'ici la fin de l'année d'un mécanisme permettant de recapitaliser directement les banques, sous certaines conditions, via les fonds de secours FESF et MES. Il s'agissait d'une demande forte de l'Espagne, qui cherchait à éviter que le plan de sauvetage de ses banques n'alourdisse sa dette publique au point de la rendre insoutenable. Un mécanisme unique de supervision financière sera établi, dans lequel "la Banque centrale européenne jouera pleinement son rôle", a expliqué le président de la Commission européenne José Manuel Barroso. La zone euro est également prête à faire un usage plus "souple" des fonds de secours afin de "rassurer les marchés et d'obtenir de la stabilité sur les obligations souveraines de ses membres", a ajouté Herman Van Rompuy, une façon d'indiquer que le FESF et le MES pourraient acheter directement des titres de dette de pays fragiles sur les marchés. "A la demande de l'Italie a été introduit, après une longue discussion, un paragraphe (...) pour des mécanismes de stabilisation des marchés pour les états qui respectent les recommandations faites à leur pays ainsi que le pacte de stabilité", et qui peinent malgré tout à se financer sur les marchés en raison de taux prohibitifs, a déclaré le président du conseil italien Mario Monti. "C'est le cas pour l'Italie en ce moment", a-t-il souligné, tout en assurant que Rome n'entendait pas faire appel à ces mécanismes pour l'instant. Pour obtenir gain de cause, l'Italie et l'Espagne n'ont pas hésité à se lancer dans un bras de fer avec leurs partenaires: alors qu'un pacte de croissance européen d'un montant de 120 milliards d'euros était quasiment bouclé au niveau des 27 membres de l'Union européenne dans la soirée, les deux pays ont conditionné leur accord final à la mise en place de mesures de court terme pour leur venir en aide. Le pacte de croissance passe par une augmentation de la capacité de prêt de la Banque européenne d'investissement (BEI) de 60 milliards, 55 autres milliards venant de la réaffectation de fonds structurels non utilisés, et 5 milliards de "project bonds" lancés "à l'été" pour financer des infrastructures de transport et d'énergie. Au final, "en dépit de la difficulté du moment et des débats, nous avons été à même de donner aux marchés financiers un message", a estimé le président de l'eurogroupe, Jean-Claude Juncker. "Si nous donnons une

explication cohérente, et conséquente, unie et forte des décisions que nous avons prises, je veux croire que les marchés seront rassurés", a-t-il ajouté. A plus long terme, Herman Van Rompuy a annoncé que les dirigeants de la zone euro avaient donné leur feu vert à une feuille de route dans le but de renforcer l'union économique et monétaire. Ce renforcement s'appuierait sur "quatre piliers": un cadre financier, un cadre budgétaire, un cadre en matière de politique économique et un renforcement du contrôle démocratique. De premières propositions en ce sens seront présentées en octobre, a-t-il dit.

## **LES RÉACTIONS EN GUADELOUPE**

**LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE** , a examiné avec attention l'accord signé à Bruxelles par les dirigeants européens pour tenter de régler la crise de la zone euro . En effet , ce qui se passe dans l'économie européenne a un impact sur la Guadeloupe qui utilise l'euro et sur l'économie mondiale. Par ailleurs , pour que la croissance mondiale soit forte et bénéfique pour tous , tous ses membres doivent être performants. Il est incontestable que la défaillance européenne est un lourd fardeau pour l'économie mondiale .Tout ce qui améliore la situation de la zone euro est donc positif pour toute l'économie mondiale . Cependant en dépit de quelques mesures positives , l'Europe est encore en très grave danger et sa contribution au développement de notre planète n'est pas assurée. Le pacte sur la croissance mobilisera en vérité bien moins d'argent qu'il n'est annoncé officiellement". La moitié des 120 milliards d'euros évoqués correspond à une augmentation de capital de la BEI de 10 milliards, qui augmenterait sa capacité de financement de 60 milliards. S'ajoutent 55 milliards milliards d'euros de fonds structurels européens disponibles à horizon 2013 mais pas encore alloués. Enfin, 5 milliards seront lancés sous forme de « project bonds » pour financer des investissements dans le domaine de l'énergie, des transports et des infrastructures (en fait, surtout des financements privés type PPP). Au total il n'y aurait donc au mieux que 15 milliards d'euros de nouveaux moyens injectés dans l'économie. Les prochaines étapes de la construction européenne ont été fixées par une déclaration d'intention , comme cela avait été réclamé par la BCE. Aucun élément concret ne jette les bases d'une union fiscale, condition sine qua non à la viabilité de la zone monétaire européenne. Une déclaration d'intention prévoit la mise en place rapide d'une supervision bancaire européenne, qui impliquerait la BCE. Aujourd'hui sur les 17 pays membres de la zone euro, 14 autorités bancaires sont organisées dans le giron des banques centrales nationales. La supervision est le premier volet d'une union bancaire. La date de la fin de l'année est évoquée pour réaliser le premier volet. Reste à savoir quand seront franchies les étapes suivantes. Enfin, plus de flexibilité doit être donnée au FESF et au MES pour le financement des dettes publiques européennes. Cependant , la déclaration

est très vague. La Guadeloupe, qui malheureusement n'a pas droit au chapitre puisque de tous temps les citoyens de notre pays ont toujours été marginalisés dans ce domaine avec l'approbation des conservateurs socialistes et libéraux de l'ordre colonial, doit rester attentive à ce qui se passe. Le moment est venu pour nous de débattre d'une manière sérieuse sur ces questions afin de défendre nos intérêts, les nations n'ayant pas d'amis mais des intérêts.

## LA RÉDACTION



# AFFAIRES NATIONALES

## POLITIQUE

### BUDGET : LA RIGEUR EST DE RETOUR MALGRÉ LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES SOCIALISTES

On sait enfin à quoi ressemblera la rigueur socialiste. Depuis le mini-séminaire gouvernemental qui s'est tenu lundi à Matignon, on avait déjà une idée des hausses de taxes et d'impôts qui seront inscrites dans le collectif budgétaire 2012. On sait désormais comment le gouvernement entend réduire ses dépenses. Les lettres de cadrage ont en effet été transmises jeudi aux 38 ministres et ministres délégués par Jean-Marc Ayrault. Adressées traditionnellement en début de procédure budgétaire par le Premier ministre à l'ensemble des ministres et ministres délégués, les lettres de cadrage définissent les grandes lignes de la stratégie budgétaire du gouvernement et précisent les principaux objectifs retenus en matière de finances publiques. Ces lettres de cadrage constituent la première étape de la procédure budgétaire jusqu'à la présentation du PLF pour 2013 à l'automne, qui doit permettre de ramener le déficit budgétaire à 3% du PIB (contre 4,5% en 2012). Les ministères devront, selon ces lettres, réduire leurs dépenses de fonctionnement de 7% en 2013 par rapport au budget de 2012 puis de 4% en 2014 et en 2015 par rapport à l'année précédente. "Un effort de même ampleur sera appliqué dans cet esprit d'équité et d'efficacité aux dépenses d'intervention", précise le communiqué transmis par Matignon. "Dans un souci de répartition équitable de l'effort, l'ensemble de ces principes sera décliné également aux dépenses de personnel, de fonctionnement et d'intervention des opérateurs de l'Etat", ajoute-t-il. Ces objectifs sont supérieurs à ceux de l'équipe sortante de François Fillon (-10% sur la période 2011-2013). Toujours selon les lettres, les effectifs

publics devront baisser de 2,5% par an entre 2013 et 2015, hors secteurs prioritaires - éducation, police, gendarmerie, justice. "Les effectifs de l'Etat connaîtront une stabilité globale. Les créations d'emplois seront réservées à l'enseignement, la police, la gendarmerie et la justice", précise Matignon, ajoutant que "des efforts de -2,5% par an sur les autres secteurs seront donc nécessaires afin de respecter cet objectif de stabilité". Réduire de 2,5% de baisse par an des effectifs de la fonction publique d'Etat, hors éducation, justice et intérieur, sur la période 2013-2015, équivaut à supprimer 60.000 agents par an (sur un total de près de 2,4 millions en 2010). Ce qui équivaut au non remplacement de deux fonctionnaires sur trois partant à la retraite. C'est plus que la règle du "un sur deux" édictée par Nicolas Sarkozy. "Pour l'Etat dans son ensemble, le cadre défini par le Premier ministre repose sur une stabilité en valeur des dépenses, hors charge de la dette et de pensions, permettant de financer les engagements du Président de la République", poursuit Matignon. Sur le fondement de ces principes, les propositions de chaque ministre feront l'objet d'un échange, au cours du mois de juillet, avec le ministre de l'Economie (Pierre Moscovici) et le ministre délégué au Budget (Jérôme Cahuzac)", explique le communiqué. Les crédits et effectifs de chaque ministère pour les années 2013, 2014 et 2015 seront ensuite fixés par M. Ayrault "avant la fin du mois de juillet" dans des "lettres-plafond". Dans les lettres de cadrage envoyées jeudi soir, Jean-Marc Ayrault demande à ses ministres une «stabilisation en valeur des dépenses de personnel» et une «réduction de moitié des crédits réservés aux mesures catégorielles» à l'horizon 2015. Jean-Marc Ayrault n'a pas tout dit de la manière dont il entendait réduire les déficits : les lettres de cadrages qu'il a envoyées aux ministres jeudi soir -et dont les « Echos » ont pris connaissance -fixent des règles encore plus contraignantes que les éléments communiqués à la presse. Le Premier ministre souhaite « stabiliser en valeur les dépenses de personnel » (81,5 milliards d'euros prévus en 2012), un objectif qui n'a jamais été atteint depuis 1945 (une baisse est pour la première fois prévue en 2012) et qui implique, à défaut de réduire le nombre de fonctionnaires, un tour de vis sur leurs rémunérations. Le gel du point d'indice (permettant de calculer le salaire des agents) en cours depuis l'an dernier n'est pas explicitement évoqué car le gouvernement a promis de négocier sur ce point lors de la conférence sociale des 9 et 10 juillet. Mais si Matignon entend réellement stabiliser la masse salariale, la poursuite de ce gel du point d'indice semble néanmoins incontournable, comme le rappelait la Cour des comptes dans un récent rapport. D'ici à 2015, les ministères devront également parvenir à une « réduction de moitié des crédits réservés aux mesures catégorielles » (augmentations accordées aux agents en échange de gains de productivité). Elles avaient atteint 610 millions d'euros l'an dernier et sont prévues à 530 millions en 2012. Elles étaient accordées par le gouvernement Fillon en échange du « 1 sur 2 ». Ces mesures seront désormais « destinées prioritairement à l'atténuation des inégalités salariales », et devraient donc

se concentrer sur le bas de l'échelle. Présentées comme une contrepartie aux 150.000 suppressions de postes depuis 2007, elles ont augmenté depuis cinq ans et avaient profité aussi aux cadres.

## **LES FPAC ADRESSE UNE LETTRE AUX NOUVEAUX DÉPUTÉS GUADELOUPÉENS**

Nous avons reçu la lettre qui suit adressée le 21 juin 2012 par les FPAC :

Madame, Monsieur

A l'issue d'une longue campagne électorale pendant laquelle vous avez sillonné votre circonscription et occupé l'espace médiatique, vous avez été élu(e) Député de la nation française, promettant de réaliser mieux et plus que vos prédécesseurs. Cette pratique est devenue une tradition plus que séculaire et, pourtant, la Guadeloupe ne s'est jamais portée aussi mal ; certains continuant d'œuvrer à sa disparition. Certes, quelques infrastructures se sont développées : les routes, le port, l'aéroport, ainsi que les moyens de communication pour le plus grand bien du commerce d'importation avec pour conséquence la cherté de la vie, la « pwofitasyon », l'exploitation. Car il ne s'agit pas là de développement, mais d'une économie de rente qui ne profite qu'aux gros de l'import, car dans le même temps nos activités productives ont été laminées. Un chiffre illustre la dégradation de la situation économique de la Guadeloupe : nos exportations ne couvrent qu'à peine 6% de nos importations. Le tourisme a vu le nombre d'hôtels diminuer de près de 20% en 5 ans. A qui et à quoi servent donc ces infrastructures, sinon aux tenants de la grande distribution et du pillage organisé par l'Etat. Sur le plan social : Les liquidations, d'entreprises, les licenciements, n'ont jamais été aussi nombreux avec comme conséquences incontestables la montée de l'exclusion et la marginalisation de notre jeunesse, l'augmentation de la précarité et de la pauvreté, un chômage endémique qui déstructure toute notre société et qui frappe plus particulièrement les femmes, les jeunes qui n'ont d'autres perspectives que l'expatriation, l'assistanat, la débrouillardise et l'irresponsabilité. Au début des années 70, le chômage atteignait 19% de la population active, aujourd'hui, il dépasse la barre des 30%. Face à une telle situation les gouvernements de la 4ème et de la 5ème République Française et les différents parlementaires ont toujours fait preuve d'une anesthésie intellectuelle, aussi effarante que coupable. De 1946 à nos jours, tous les gouvernements français et la grande majorité des élus guadeloupéens ne nous ont proposé et appliqué qu'une seule politique: l'Assimilation. Cette assimilation a été déclinée sous toutes ses formes:

départementalisation adaptée

départementalisation

départementalisation économique.

Département régionalisé d'outre-mer,

DFA-RUP, toujours avec ses lots de mensonges, de traîtrises, d'hypocrisies, etc, etc.

Mais ces appellations n'ont pas pu faire et ne feront pas disparaître la nature coloniale de notre pays Guadeloupe. « N'entendons-nous pas des voix « autorisées » à droite comme à gauche parler de nos « possessions » de l'Outre-mer ? » « Quel programme nous ont-ils imposé ? » Plan Némou, Bumidom, défiscalisation, exonérations de charges patronales, assistanat, parité sociale globale, zones franches, continuité territoriale, et maintenant développement solidaire. Aujourd'hui, les élus guadeloupéens et singulièrement ceux de la gauche ne peuvent pas expliquer leur échec alors qu'ils occupaient déjà tous les postes de « responsabilités ». C'est donc le statut actuel d'assimilation qu'il faut changer pour apporter enfin des solutions à la situation économique, sociale et sociétale désastreuse de notre pays. C'est la raison pour laquelle les FPAC (Forces Patriotiques Anticolonialistes Anticapitalistes) proposent résolument aux parlementaires guadeloupéens :

- 1) De remplacer le terme « population » par celui de « peuple guadeloupéen » dans la constitution française.
- 2) De s'associer à notre démarche pour l'élection d'une Assemblée constituante chargée de rédiger un projet de statut à négocier avec l'Etat Français.
- 3) En Guadeloupe, nous vous proposons de vous joindre aux démarches entreprises par les FPAC afin de permettre que notre pays accède à un Statut de Large Autonomie, résultat d'une concertation entre le gouvernement français et les forces démocratiques guadeloupéennes.

Madame, Monsieur,

L'histoire retient en mémoire ceux qui ont été utiles à leur peuple. La situation de notre pays aujourd'hui vous laisse cette opportunité. Nous terminerons notre lettre en faisant nôtre cette citation : « Seul celui qui comprend le passé peut s'ouvrir des perspectives d'avenir ». Nous voulons croire, dans l'intérêt du pays, que notre démarche servira de fondement à une future rencontre.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sentiments et salutations patriotiques.



### **CURIEUSEMENT LE PRIX DES CARBURANTS RESTE STABLE**

Alors que les prix du pétrole ne cesse de diminuer , en Guadeloupe les prix du super sans-plomb et du gazole resteront inchangés au 1er juillet. Seule la bouteille de gaz voit son prix varier : elle coûte désormais 21,65€ au lieu de 22,95€, soit une baisse de 1,30 €. Selon la Préfecture de Guadeloupe, plusieurs facteurs expliquent la stabilité des prix du carburant, dont l'actualisation du budget de la SARA. « Le décret du 8 novembre 2010 et ses arrêtés d'application prévoient pour le calcul des prix de vente des carburants, en gros et au détail, une prise en compte des coûts de la SARA inscrits dans son budget de l'année. Cette révision annuelle n'ayant pas été effectuée depuis le 1er janvier 2012, elle sera réalisée à compter du 1er juillet 2012. En effet, la situation favorable du marché pétrolier que nous connaissons aujourd'hui permet de mettre en œuvre cette révision en minimisant l'impact pour le consommateur ».

**LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE, dénonce cette décision qui n'est pas conforme aux prix sur le marché mondial . De gauche ou de droite , les gouvernements français font la même politique fondée sur le manque de transparence et les faveurs allouées au groupe TOTAL dont les bénéfices augmentent régulièrement .**

### **PARUTION DU RAPPORT DE L'INSEE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA GUADELOUPE EN 2011**

L'INSEE vient de faire paraître son rapport sur l'année économique pour 2011 en Guadeloupe , quelques semaines après l' IEDOM . Pour l'INSEE , en 2011, dans un environnement national et international peu favorable, la croissance régionale marque le pas (+1,3 %). La consommation des ménages, le tourisme et les exportations sont les principaux soutiens à une croissance qui résiste, tandis que le secteur de la construction est déprimé. Avec une hausse marquée de la demande d'emploi, le marché du travail se dégrade.

### **- 0,2 % D'INFLATION EN MAI 2012**

Selon l'INSEE , au mois de mai 2012, l'indice des prix à la consommation des ménages en Guadeloupe est en baisse de 0,2 %. Cette évolution résulte de la diminution des prix de l'énergie et des services partiellement compensée par l'augmentation des prix de l'alimentation. Le glissement sur un an (mai 2012 par rapport à mai 2011) est de + 1,3 %. Les prix de



l'alimentation augmentent de 0,7 %. Les prix des produits frais renchérissent de 1,7 %, sous l'effet du rebond des prix des légumes frais (+ 8,5 %) tandis que les prix des fruits frais (- 3,0 %) et des poissons frais (- 1,6 %) sont en baisse. Hors produits frais, les prix de l'alimentation progressent de 0,5 % (+ 3,3 % sur un an). Les prix des produits manufacturés sont stables ce moi- ci. L'augmentation des prix des « autres produits manufacturés » est intégralement compensée par le repli des prix des produits de santé. L'indice des prix de l'habillement et chaussures reste inchangé. Pour la première fois depuis janvier, les prix de l'énergie baissent de 0,5 %. Cette évolution provient de la décroissance des prix des produits pétroliers (- 0,6 %). Les prix des services diminuent de 0,8 %. Ce fléchissement est principalement dû à la baisse saisonnière des prix de l'hôtellerie (- 9,5 %). Les prix des transports et communications (- 0,9 %) ainsi que ceux des services de santé (- 0,2 %) concourent également à la baisse et retrouvent leur niveau de mai 2011. Les prix des loyers et services rattachés sont en légère hausse (+ 0,1 %).

## **OUVRONS LE DÉBAT SUR LA CLIMATISATION**

Les champions du monde de l'air conditionné sont les Etats-Unis. Mais les pays émergents vont les rattraper : la consommation d'électricité pour la "clim" va être multipliée par 10 d'ici 2050 dans le monde. Le New York Times lance le débat. Alors que le mercure grimpe, les climatiseurs des maisons, des magasins ou des bureaux se mettent en marche partout dans le monde, poussant la consommation d'électricité vers le haut aussi sûrement que le font les périodes de grand froid. En même temps, la demande pour les gaz réfrigérants, notamment dans les pays émergents comme l'Inde, explose, menaçant d'accélérer le réchauffement climatique. La situation varie bien sûr d'un pays à l'autre, selon les conditions météorologiques, le degré de développement ou les habitudes culturelles, mais d'un point de vue mondial, la situation est éloquent : les Etats-Unis consomment aujourd'hui pour la climatisation plus que tous les autres pays réunis, mais le développement des pays émergents fait que la consommation mondiale de l'électricité consacrée à la production d'air conditionné va être multipliée par 10 d'ici 2050. Sur son site, le New York Times a lancé un débat : est-ce un droit pour tout citoyen du monde d'avoir accès à la climatisation, comme à l'eau potable ou à l'internet ? Ou bien est-ce un luxe qu'on ne peut plus assurer et que les sociétés qui en bénéficient doivent se préparer à abandonner ou en tout cas à réduire ? Pour engager la discussion, le journal a donné la parole à quelques architectes, entrepreneurs ou sociologues "pour" et "contre", et personne n'est indifférent, comme le note le site écologiste Tree Hugger. Voici deux extraits des opinions antagonistes :

**Stan Cox** est l'auteur d'un livre sur la question "Losing Our Cool:

Uncomfortable Truths About Our Air-Conditioned World (and Finding New Ways to Get Through the Summer). Dans sa tribune sur le New York Times, il écrit : « Refroidir les bâtiments et les véhicules américains a sur le réchauffement climatique un impact d'un demi-milliard de tonnes de CO2 (dont trois-quarts attribuables aux émissions des carburants fossiles, le reste aux gaz réfrigérants). Nous consommons plus d'énergie pour nos résidences que tous les autres pays confondus. Mais ceci va changer. On estime que la demande mondiale pour la climatisation de l'habitat va être multipliée par 10 avant 2050, poussée par des revenus en hausse et par le réchauffement des températures. Une telle croissance va dévorer les gains d'efficacité énergétique difficilement obtenus par ailleurs et ruiner les avantages apportés par les énergies renouvelables. Il faut enrayer cette spirale. Mais que dire à quelqu'un qui vit dans un pays tropical, là où la progression de la climatisation va être la plus forte ? On ne peut pas lui dire que l'Américain est "accro" à l'air conditionné, qu'il ne peut s'en passer mais que lui en Asie doit faire un effort car il est habitué à la chaleur...Non, nous ne pouvons pas lui dire grand chose avant que nous ayons nous même mis fin à la dépendance de notre société à une climatisation sans limites ».

**Richard Salmon** est le directeur de Air Conditioning Company, une société basée à Londres. Dans sa tribune sur le New York Times, il écrit : Listons quelques besoins évidents. Les centres serveurs informatiques doivent être refroidis en permanence. (...) Sans air conditionné, nous n'aurions pas l'internet que nous connaissons aujourd'hui. La productivité d'un bureau progresse sensiblement quand l'environnement a une température stable et agréable. A l'inverse, chaleur et humidité font baisser les performances (...). En matière de santé, beaucoup d'entreprises pharmaceutiques ont besoin d'un environnement frais, pas seulement pour leurs laboratoires de recherche, mais aussi pour stocker les médicaments. Là où l'air conditionné est jugé comme un luxe, une canicule soudaine peut provoquer des décès considérables. (...) Par ailleurs, des innovations spectaculaires ont déjà permis de développer des gaz réfrigérants et des climatiseurs qui ne contribuent pas au réchauffement climatique. Nous en sommes au début de la révolution de la climatisation ».

**PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**



# AFFAIRES INTERNATIONALES

## SOCIÉTÉ MONDIALE

### RIO + 20 : DES EXPERTS DE L'ONU EXAMINENT LE DOCUMENT FINAL DE LA CONFÉRENCE

Des experts indépendants de l'ONU ont vendredi émis des recommandations quant au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui s'est conclu la semaine dernière au Brésil par l'adoption d'un texte intitulé l'« Avenir que nous voulons ». Si elle a salué l'engagement explicite pris par les États Membres pour réaliser « progressivement » le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement, Catarina de Albuquerque, la Rapporteuse spéciale des Nations unies pour ce droit, a toutefois exhorté la communauté internationale à ne pas s'appuyer sur le terme de « réalisation progressive » pour tarder à mettre pleinement en œuvre cet engagement. « La réalisation progressive d'un droit exige des États des mesures concrètes pour sa pleine réalisation en tenant compte des ressources maximales disponibles, y compris au travers de la coopération internationale », a-t-elle souligné, estimant qu'il n'y avait pas d'excuse pour repousser le moment de passer à l'action. Les principes consacrés dans le document final Rio+20 doivent maintenant former le socle d'une action future et les États aller de l'avant pour mettre à disposition de tous, et en particulier des plus vulnérables, eau potable et systèmes d'assainissement, afin de réduire les inégalités. De son côté, le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, dirigé par Puvan Selvanathan, a exprimé sa préoccupation devant l'absence, dans le document final, de mention explicite à la nécessité pour le secteur privé de respecter les droits de l'homme dans ses efforts pour réaliser une économie verte. « Les entreprises joueront un rôle majeur dans l'élaboration d'une telle économie et des garanties sont nécessaires pour veiller à ce que les politiques et stratégies entrepreneuriales destinées à promouvoir les objectifs de développement et de respect de l'environnement n'aient pas d'impact négatif sur les populations, les communautés et leurs moyens de subsistance », a expliqué Puvan Selvanathan. « Un développement inclusif, équitable et durable peut seulement devenir une réalité lorsque le bien-être de l'individu devient la préoccupation principale et que ses droits sont réalisés et respectés », a insisté l'expert. Selon lui, ces droits devraient être « internalisés » à la fois en théorie et en pratique, en particulier dans le contexte d'une transition vers une économie verte. « Par conséquent, les États ont besoin de faire passer un message clair à leurs compagnies pour qu'elles respectent les droits humains, en exerçant la plus grande diligence et en prenant les mesures qui s'imposent pour assister les personnes dont les droits ont été impactés de manière négative par les activités d'une entreprise. »

## **AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**

### **POUR LE PREMIER MINISTRE DE LA DOMINIQUE PÉTROCARIBE EST FONDAMENTAL POUR LES PAYS DE LA RÉGION**

Le Petro Caribe énergie accord de coopération avec le Venezuela et la Dominique et d'autres pays des Caraïbes a été décrite par le Premier ministre Dominique Skerit Roosevelt comme la pierre angulaire de nombreux pays de la région. "Je peux dire sans aucune crainte ou de contradiction que l'accord Petro Caribe est la pierre angulaire de nombreux pays dans les Caraïbes et en Amérique latine," lors du 7e anniversaire du pacte. «Je connais des pays aujourd'hui en raison de la crise mondiale, utilisent les fonds de Petro Caribe pour payer les salaires des fonctionnaires. Je connais aussi des pays qui utilisent les ressources de petro caribe pour payer leur dette . La Dominique et les autres Etats régionaux auraient été en grande difficulté sans petrocaribe. Il a également déclaré que l'accord Petro Caribe a permis à la Dominique d'assurer sa sécurité énergétique et l'indépendance énergétique. Le Directeur général Guillermo Lozza estime que l'accord Petro Caribe a permis à la Dominique, d'assurer son développement social et économique. Il a indiqué qu'à ce jour, la société avait importé du Venezuela, 600.000 barils de produits pétroliers d'une valeur estimée à un US \$ 60 millions. L'ambassadeur vénézuélien Carmen Martinez de Grijalva énuméré quelques-uns des projets entrepris dans le cadre du pacte Dominique Petro Caribe, y compris la construction de maisons, l'école primaire Salibia, la route Rosalie / Petite Soufrière, et l'extension de l'aéroport de Melville Hall. Le Premier ministre Skerit a déclaré qu'il espérait que le président vénézuélien Hugo Chavez reste en fonction, compte tenu de son engagement à aider la Dominique et le reste de la région.

### **HAÏTI : LE CONSEIL DES MINISTRES ADOPTE LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2012 /2013**

Le conseil des ministres a adopté cette semaine le projet de loi de finances. Il s'agit d'une première dans l'histoire de ces trente dernières années où le budget haïtien a été présenté dans le délai constitutionnel c'est à dire le 30 juin . Le dépôt du projet de loi est accompagné du Compte général, conformément à la législation , précise un communiqué du gouvernement. En présentant le budget, la Ministre de l'économie et des finances, Marie Carmelle Jean-Marie, a indiqué que le document était en droite ligne avec la politique engagée par le Président de la République et reflétée dans le discours de politique générale du Premier Ministre impliquant notamment les cinq « E ». Le projet de budget a été arrêté pour un montant total de 131,543,490,811 gourdes( 1 dollar = 42 gourdes ; 1 euro = 58 gourdes ) . Grâce à un taux de pression fiscale de 13.9% du PIB, les recettes courantes

s'élèveront à 52 milliards de gourdes, dépassant pour la première fois depuis longtemps le total des dons extérieurs attendus qui n'est que de 45.6 milliards de gourdes, dont 4.2 milliards de gourdes d'appui budgétaire. L'annulation de la dette vis à vis du FMI et les fonds de contrepartie apporteront 7.5 milliards de gourdes. Le solde des financements passera par la dette externe (20.3 mrds), essentiellement tirée du Fonds PetroCaribe, et interne avec l'émission de bons du Trésor (5.5 mrds). Les dépenses de fonctionnement représenteront 39.3 milliards de gourdes, soit 31% du total contre 69% pour l'investissement public, qui constitue la priorité des priorités et qui bénéficiera de crédits à hauteur de 89.2 milliards de gourdes, le Trésor public prenant en charge directement 19.3 milliards de gourdes. Enfin l'amortissement de la dette s'élève à 2.7 milliards de gourdes. Les principaux secteurs bénéficiant des priorités de ce budget sont le secteur économique (53% du total du budget) avec notamment des investissements de l'ordre de 18.2 milliards pour les infrastructures de transport, 2.3 milliards pour l'eau, 4.2 milliards pour l'énergie, et le secteur social (25% du total du budget) dont des investissements de 12.3 milliards pour l'éducation et de 9.5 milliards pour la santé. Le développement territorial disposera d'un programme d'investissement de 12.9 milliards.

Le projet de budget a été déposé, le vendredi 29 juin 2012 au parlement. Il doit commencer à s'appliquer le 1<sup>er</sup> octobre 2012 .

## **LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE CONDAMNE LE COUP D'ÉTAT PARLEMENTAIRE AU PARAGUAY**

LA CPGN condamne énergiquement le coup d'État parlementaire contre le Président constitutionnel Fernando Lugo et le peuple frère du Paraguay. Ce coup d'État s'ajoute à la longue liste d'attentats contre l'autodétermination des peuples latino-américains et caribéens , toujours perpétrés par les oligarchies sous la responsabilité, avec la complicité ou la tolérance du Gouvernement des États-Unis.

### **ORIENT**

## **LE GROUPE D'ACTION POUR LA SYRIE SUGGÈRE UNE TRANSITION POLITIQUE**

Après une longue journée de négociations particulièrement tendues, la Conférence de Genève sur la Syrie a accouché d'un document conjoint qui réclame une transition politique. Le texte accordé par le Groupe d'action pour la Syrie ne parle pas expressément du départ de Bachar al-Assad. Mais Hillary Clinton a affirmé que le texte impliquait clairement que le président Syrien «doit partir». Un avis qui n'est cependant

pas du tout partagé par Sergey Lavrov. Le ministre des Affaires étrangères russe estime en effet que signaler qui peut participer ou pas aux changements politiques viole plusieurs principes contenus dans le texte. A savoir l'idée que le gouvernement de transition doit être «inclusif» et la réaffirmation que c'est aux Syriens de décider de l'avenir de leur pays. S'il reconduit le soutien au plan et à la médiation de Kofi Annan, le document de 5 pages n'établit pas de calendrier pour la mise en place des recommandations sur la formation d'un gouvernement de transition. Mais L'émissaire spécial de l'ONU et de la Ligue arabe en Syrie a espéré «voir des progrès d'ici un an». «La tâche n'est pas facile, mais elle est possible. Ce n'est pas la première fois que des gens se battent et se regroupent ensuite dans un gouvernement», a affirmé l'ancien secrétaire général de l'ONU. La période évoquée par Kofi Annan peut cependant sembler bien longue quand on entend ensuite Hillary Clinton rappeler devant la presse qu'au cours de la semaine écoulée 700 personnes ont été tuées en Syrie, soit une centaine par jour. Et que la responsable de la politique étrangère des États-Unis a réaffirmé que la violence en Syrie menace toute la région. De son côté Sergey Lavrov s'est félicité avoir obtenu que les exigences de cessation des violences soit autant destinées au gouvernement qu'aux groupes d'opposition armés. William Hague, ministre des Affaires étrangères britannique, a aussi affirmé que le document servira de base à une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. Et Hillary Clinton a ajouté que ces recommandations seraient amenées à la prochaine réunion des Pays amis de la Syrie à Paris pour enregistrer de nouveaux soutiens.

## PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



# ÉTAT DES MARCHÉS

## ASIE

L'annonce surprise de mesures d'urgence pour soutenir les banques européennes est largement saluée ce vendredi matin par les Bourses asiatiques. A Tokyo, l'indice Nikkei a clôturé en hausse de 1,5%, tandis que Hong Kong rebondit de 2,3% en séance, le Shanghai Composite prend 1%, Taiwan avance de 1,8% et Séoul gagne 1,9%. De son côté, Sydney grimpe de 1,3%, tandis que Singapour s'adjuge 1,6% et la Bourse de Bombay (indice BSE Sensex) bondit de plus de 2%. Hier, avant les annonces liées au sommet européen, Wall Street a fini dans le rouge (-0,2% pour le DJIA et -0,9% pour le Nasdaq), de même que l'EuroStoxx 50 (-0,3%). Alors que les marchés n'attendaient pas de mesures décisives du sommet européen, celui-ci a finalement débouché sur des annonces plus spectaculaires que prévu... A l'issue d'un bras de fer entre d'une part, l'Italie et l'Espagne et d'autre part l'Allemagne, les fonds de secours européens seront finalement autorisés à recapitaliser directement les banques européennes, à partir de la fin 2012.



## ÉTATS UNIS

Wall Street a terminé en forte hausse vendredi, portée, comme les autres places internationales, par l'accord conclu par les dirigeants européens visant à stabiliser les banques de la région, un texte susceptible de lever une part des incertitudes qui plombent les marchés actions depuis des semaines. L'indice Dow Jones des 30 industrielles a gagné 2,20%, soit 277,83 points, à 12.880,09 points. Le S&P-500, plus large, a pris 33,12 points, soit 2,49%, à 1.362,16 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 85,56 points (+3,00%) à 2.935,05 points. Le S&P 500, indice de référence des gérants de fonds, enregistre ainsi sa meilleure performance quotidienne en trois semaines. La hausse de ce vendredi permet de limiter la perte sur le deuxième trimestre à 3,3%. Le Dow a reculé de 2,5% sur la période, le Nasdaq de 5,1%. Sur le seul mois de juin, le Dow est en hausse de 3,9%, le S&P en progression de 4% et le Nasdaq en progrès de 3,8%. Sur la seule semaine qui vient de se terminer, les trois indices ont gagné respectivement 1,9%, 2% et 1,5%.

## EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé sur une note euphorique vendredi, les investisseurs saluant l'accord européen trouvé la nuit dernière lors du sommet du Bruxelles, qui laisse entrevoir une issue à la crise de la dette en zone euro. À Paris, le CAC 40 a terminé sur un bond de 4,75% (+144,97 points) à 3.196,65 points. Le Footsie britannique a grimpé de 1,42% et le Dax allemand de 4,33%, tandis que l'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 a pris 2,64%. Le CAC a signé sa plus forte hausse en une séance depuis le 28 novembre 2011. Sur la semaine, il a gagné 3,42%. Sur le mois, il a progressé de 5,95%, sa plus forte hausse mensuelle depuis octobre dernier. Le soulagement était aussi perceptible sur l'euro et les marchés obligataires, avec une nette détente des taux italiens et espagnols, ainsi que sur les valeurs financières. Les opérateurs de marché doutaient que ce Conseil européen, le vingtième depuis l'éclatement de la crise de la dette au début 2010, n'aboutisse à des mesures concrètes.

## CHANGE

L'euro poursuivait son rebond face au dollar vendredi après la décision de la zone euro de renforcer l'union économique et monétaire et de mettre en place d'ici à fin 2012 un mécanisme qui permettra de recapitaliser les banques directement via ses fonds de secours. Vers 21H00 GMT, l'euro valait 1,2654 dollar, contre 1,2442 dollar jeudi vers 21H00 GMT, après avoir grimpé vendredi vers 13H00 GMT à 1,2693 dollar, son niveau le plus élevé depuis le 21 juin. L'euro montait également face au yen, à 101,02 yens, contre 98,85 yens jeudi soir. Le billet vert progressait face à la devise nippone, à 79,83 yens contre 79,45 yens la veille. "L'euro est passé de 1,2450 à près de 1,27 rien que sur les nouvelles du sommet européen", a noté Jens Nordvig de Nomura.

## MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole ont fini sur un bond de plus de 9% vendredi, ce qui représente leur plus forte hausse quotidienne en plus d'un an, à la faveur de l'accord trouvé par les dirigeants européens pour soutenir les banques de la zone euro. Malgré cette envolée, l'or noir accuse toutefois une baisse de près de 20% sur l'ensemble du deuxième trimestre. Sur le Nymex, le contrat août sur le brut léger américain (WTI) CLc1 a fini sur un gain de 7,27 dollars, soit 9,36%, à 84,96 dollars le baril. Dans le même temps, le Brent LCOc1

avançait de 7,04%, soit 6,43 dollars, à 97,79 dollars. A l'issue d'un sommet de deux jours, les dirigeants européens se sont mis d'accord pour pouvoir utiliser les fonds européens de sauvetage afin de stabiliser les marchés obligataires sans mesures d'austérité supplémentaires et pour recapitaliser directement les banques sans accroître les déficits des états. Le recul des cours du pétrole sur le deuxième trimestre a surtout été le fait de la crise de la dette de la zone euro et bon nombre d'intervenants sur le marché s'étaient montrés sceptiques concernant la possibilité de voir ce sommet déboucher sur des résultats concrets.

**PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA**



## **M**ANAGEMENT ET DROIT

### **LES INTÉRÊTS D'EMPRUNT D'UNE COMMUNE NE SONT PAS DES DÉPENSES OBLIGATOIRES**

Dans un avis du 31 mai 2012, une chambre régionale des comptes a estimé que cette dépense n'avait de caractère obligatoire, et que leur non inscription au budget 2012 n'emporte pas insincérité du budget, et ne l'affecte pas, par conséquent, de déséquilibre. Une commune a souscrit auprès de la banque Dexia des emprunts structurés, dont deux ont été réaménagés en 2010 et 2011 (l'un étant indexé sur le Franc suisse) dans des conditions qui s'avèrent aujourd'hui particulièrement préjudiciables à la commune. De 170.000 € par an en moyenne les années précédentes, les intérêts de la dette s'élèvent en 2011 à plus de 660.000 € et certains emprunts ont vu, à cette occasion, leur durée prolongée jusqu'en 2042. La commune, si elle s'est engagée à rembourser le capital de ces emprunts, refuse d'en régler les intérêts, en ayant pris soin, cependant, d'en inscrire les montants à ses budgets 2011 et 2012 (sans toutefois aller jusqu'à provisionner lesdits montants). Fin 2011, le maire a intenté une action en justice contre Dexia devant, sollicitant la nullité des contrats d'emprunt en cause. Dexia a alors demandé au préfet de l'Isère de procéder à un mandatement d'office des sommes litigieuses. Ce dernier a préféré, au préalable, saisir la chambre régionale des comptes (CRC) d'Auvergne Rhône-

Alpes, pour que la juridiction se prononce sur le caractère de "dépenses obligatoires" des intérêts concernés, et pour vérification du caractère insincère du budget 2012, les intérêts n'étant pas inscrits au c/66 (charges financières), évoqués aux articles L. 1612-15 et 1612-5 du code général de collectivité territoriales. Dans un avis du 31 mai 2012, la CRC a tout d'abord estimé que cette dépense n'avait de caractère obligatoire dans les circonstances de l'espèce, au vu du recours en nullité engagé par la commune devant le Tribunal de Grande instance. Au surplus, la circonstance que les intérêts de la dette ne figurent pas au compte 66 "charges financières" du budget 2012 est sans incidence sur l'équilibre de ce budget, dans la mesure où les crédits nécessaires au paiement des intérêts 2011 et 2012 ont bien été inscrits à la section de fonctionnement dudit budget, nonobstant la circonstance du caractère impropre de cette inscription à un compte 67 ("charges exceptionnelles").

## **À LIRE LIQUIDATION DES INDIVISIONS**

Si les ouvrages en droit des régimes matrimoniaux et successions ne manquent pas, le praticien ne dispose toutefois pas d'offres documentaires spécifiques et récentes lorsqu'il s'intéresse aux techniques de liquidation. Aussi, cet ouvrage propose de répondre à la question : « Comment faut-il liquider une indivision ? ». En d'autres termes, quels sont les principes applicables, quels sont les modèles à utiliser et comment, de manière extrêmement pratique, faut-il établir les comptes entre les coïndivisaires. Ce nouvel ouvrage constitue un outil pratique dédié aux techniques de liquidation d'une indivision. Il propose de poser les principes de liquidation d'une indivision, de donner les modèles propres à l'établir et d'expliquer les calculs devant être opérés. Pour des raisons de volume, les auteurs ont choisi de se focaliser sur la liquidation de l'indivision conjugale. Sont successivement traitées les situations des : - personnes mariées et leur indivision post-communautaire ; - partenaires d'un pacs qui peuvent choisir une indivision comme régime patrimonial ou qui, faute de liquidation, laissent l'indivision s'installer ; concubins, qui sont en indivision par obligation. Cet ouvrage a pour ambition de répondre de la façon la plus claire et la plus pratique aux époux, aux partenaires d'un pacs ou aux concubins. Il ne traite pas de l'indivision post successorale, toutefois, mutatis mutandis, les solutions dégagées pour le mariage peuvent être transposées.

### **Les auteurs :**

- **Frédéric Jérôme Pansier est Docteur d'État en droit, Chargé d'enseignement à l'Université Paris I et Professeur de droit de Common law (Corporate) à l'ISC-Paris.**
- **Cathy Bitbol et Franck Dahan sont notaires**

**PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM**



# T TABLEAU DE BORD

## LE SMIC:

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire ( **1120 net** ).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

## POPULATION

POPULATION:2010: 407 205 habitants

### OFFRE

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand ( 3,1 )

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

## DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

DEMANDE TOTALE : 11,4

### PRIX

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

## EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN AVRIL : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN AVRIL :NC

## NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

## OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE :** 22 BIS  
**RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

**INTERNET :** SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;  
**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**  
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

## ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info



**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire**

